

L'OBJET INUTILE DU MOIS : LE MÈTRE RUBAN DÉROULEUR ÉLECTRIQUE

COIN SATIRIQUE

[mise à jour : 11/2010]



J'en vois déjà qui rient rien qu'à la lecture du titre !

Un mètre ruban électrique. On cherche encore son utilité. Pour les mesureurs fous ? Les névrosés de la dimension ? (la quatrième, alors !) Les maniaques du centimètre qui, à force de mesures incessantes, sont ankylosés du pouce ? Les amputés du petit doigt, conséquence malheureuse d'un réenroulement mécanique sournois d'un mètre ruban classique mais frileux, à tendance escagotte et pressé de rentrer dans sa carapace ? Les fanas de trucs qui bougent tous seuls quand on pousse un bouton ? Les partisans de la pile jetable qui ont des actions chez les fabricants ?

On ne sait pas.

Pourtant, ce ne sont pas les arguments de vente qui manquent. Ce mètre se commande à une seule main (pratique pour pouvoir se gratter en même temps, je sais pas vous mais moi j'ai toujours une envie irrésistible de me gratter quand je mesure une pièce). Il y a aussi une lampe intégrée (pour ceux qui aiment faire ça la nuit, puis comme ça on use plus les piles, tant qu'à faire). Le déroulement se fait par simple pression de bouton (encore heureux !). Il a une longueur de "environ" 8 mètres (ils ne sont même pas sûrs...). Et enfin, le fin du fin : il est livré avec adaptateur secteur ! Le rêve ultime ! ILS ont réussi ! Le progrès est parvenu à nous pondre un mètre ruban, l'outil nomade par excellence, avec un fil à la patte ! Fantastique !

C'est en vente libre, notamment auprès d'une chaîne de supermarché. On a arrêté de chercher son utilité mais si vous avez des idées... contactez votre bureau d'éco-consommation le plus proche ;-)

Liens

[1] <http://www.ecoconso.be/fr/L-objet-inutile-du-mois-le-metre>

[2] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/surconsommation>

[3] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/divers-habitat>

[4] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/objet-inutile>

[5] <http://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

